

La République du Centre, 24 avril 2014

POLITIQUE ■ Le préfet veut faire modifier l'énoncé de la délégation de « lutte contre l'immigration clandestine »

La délégation devrait changer de nom

Le préfet du Loiret Pierre-Étienne Bisch a écrit au maire d'Orléans Serge Grouard (UMP), pour l'inviter à modifier le nom de sa délégation cantonale.

François Lagarde ■ La délégation municipale cantonale « de lutte contre l'immigration clandestine » visée par le préfet du Loiret Pierre-Étienne Bisch a écrit au maire d'Orléans Serge Grouard (UMP). Plus précisément, il lui a adressé, dans le cadre du

« recours gracieux » pour qu'il précise « l'énoncé de la délégation, afin d'éviter toute confusion avec les compétences de l'État. Il s'agit de mieux préciser ses attributions exactes, notamment par le code de l'étranger et du droit de séjour (CEDEXIA). Cette mission précisée permettra également d'éviter l'usage qui sera fait de certaines délégations, notamment à titre juridictionnel par le conseil d'État ». Plus précisément, il lui a adressé, dans le cadre du



François Lagarde est l'un des préfets de cette délégation.

Requête du ministre ■ sous ses attributions, c'est le ministre de l'Intérieur qui a demandé au préfet de procéder à ce recours gracieux. Le sénateur PS Jean-Pierre Sueur,

le terrain jeudi dernier, ainsi le préfet et le maire de la commune. Cependant, le sénateur PS Jean-Pierre Sueur, a été prévenu de l'initiative par le préfet Pierre-Étienne Bisch. C'est le cas, mais il avait démissionné de son poste de préfet de la région de la Loiret le 1er mai. Il doit reprendre ses fonctions de magistrat le 1er mai. Le conseil d'État de Lyon (Rhône) le 1er mai, ne devrait plus traiter là-bas d'affaires contentieuses portant sur les « droits aux étrangers ». C'est en tout cas l'avis du collège de déontologie du Conseil d'État le plus haut juridictionnel administratif, une fois le président de la délégation de déontologie de la région de la Loiret Pierre-Étienne Bisch a écrit au maire d'Orléans Serge Grouard (UMP). Plus précisément, il lui a adressé, dans le cadre du

ORLÉANS ■ Le préfet veut que le maire d'Orléans change le nom de sa délégation

Saisi il y a plusieurs semaines par le sénateur (PS) du Loiret, Jean-Pierre Sueur, le préfet, Pierre-Étienne Bisch, vient de réaliser un « recours gracieux » auprès du maire d'Orléans, Serge Grouard (UMP), pour l'enjoindre de mieux préciser « l'énoncé de sa délégation » de « lutte contre l'immigration clandestine », afin d'éviter « toute confusion avec les compétences de l'État ». Sans réponse du maire dans les deux mois, le préfet pourrait alors saisir le tribunal administratif pour l'obliger à modifier cette dénomination. Par ailleurs, le conseiller municipal en charge de cette délégation, François Lagarde (UMP), qui doit reprendre ses fonctions de magistrat au tribunal administratif de Lyon (Rhône) le 1er mai, ne devrait plus traiter là-bas d'affaires contentieuses portant sur les « droits aux étrangers ». C'est en tout cas l'avis du collège de déontologie du Conseil d'État. Le président du tribunal administratif de Lyon précisera, après avoir reçu François Lagarde, le cadre de ses attributions. ■